

ÉDITION 1^{ER} TRIMESTRE #29



L'Agglo

le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

BOIS-DE-CHAMP

L'agglo.



Saint-Dié
des
vosges

ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE**Promouvoir le don du sang**

Hébergeant plusieurs points de collecte, la communauté d'agglomération est officiellement devenue partenaire du don du sang le mardi 17 décembre à la Tour de la Liberté. À cette occasion, le président Claude George a signé une convention quadripartite pour trois années minimum avec l'Établissement français du sang, l'Amicale pour le don de sang bénévole et la Ville de Saint-Dié-des-Vosges afin d'assurer la promotion des collectes de sang.

**Les lycéens exposent au musée**

Cinquante-deux élèves en Terminale au lycée Jules-Ferry de Saint-Dié-des-Vosges ont pensé puis monté l'exposition « Mémoires : un vent de liberté souffle sur Saint-Dié » qui était présente au musée Pierre-Noël jusqu'au 9 janvier. Mené dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération, ce travail a notamment été l'occasion de participer au devoir de mémoire, de mettre en lumière le témoignage d'une survivante et de découvrir des œuvres inédites de Simone et Charles Peccatte.

**Le patrimoine au cœur des Nuits de la lecture**

Initiée par le ministère de la Culture et portée par le Centre national du livre, la 9^e édition des Nuits de la lecture a pris vie dans l'agglomération avec le réseau des médiathèques intercommunales Escales. Du 22 au 25 janvier, des jeux, des concerts, des conférences, des rencontres et des ateliers créatifs ont permis d'évoquer les différents patrimoines (transmis, collectif, culturel matériel et immatériel), thématique choisie au niveau national.

**Des vœux intercommunaux**

Lundi 27 janvier, Claude George s'est rendu à l'espace polyvalent de Plainfaing pour y formuler ses traditionnels vœux annuels. Plus tôt dans le mois, le président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a également sillonné le territoire pour prendre part à différentes cérémonies et apporter son soutien aux maires.

EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants,

Unanimentement et résolument tournée vers 2025, notre Agglomération est placée sous le signe de l'affirmation de son identité. Une identité forte d'un territoire riche de potentialités.

Une marque territoriale « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre » qui voit le jour et positionne notre économie locale en acteurs qui comptent, animent et participent au rayonnement du territoire, permettant ainsi de modéliser le fonctionnement d'un réseau fédérateur et générateur d'implantations commerciales toujours plus singulières et innovantes.

En témoigne la requalification de la friche industrielle du Souche à devenir un pôle unique en France en termes de conception, co-construction et contenus, mais nous aurons l'occasion de revenir sur ce projet majeur, structurant et marqueur de notre territoire pour les années à venir.

La valorisation de l'action de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges s'exprime également dans le foisonnement de notre offre culturelle, dans nos équipements et hors les murs, faisant de chaque événement une invitation à l'évasion, une opportunité de ressentir et de réfléchir,

ensemble, liées par notre curiosité et notre appétit à découvrir. Avec notre Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle qui évolue et s'ouvre à de nouveaux publics permettant ainsi au plus grand nombre de s'inscrire dans un parcours culturel, source précieuse d'épanouissement.

J'œuvre pour un territoire solidaire dans sa manière de faire, créateur de liens avec l'ensemble des partenaires, notamment l'Eurométropole de Strasbourg et la communauté de communes de la Vallée de la Bruche autour de notre contrat de réciprocité vivant et véritable espace ressources.

L'essentiel, ce sont les habitants de notre Agglomération ; elle réconcilie et s'attache, sans méconnaître les difficultés, à réduire les inégalités et progresse constamment au bénéfice de tous, avec tous.

Je vous adresse mes vœux chaleureux de santé, de bonheur et d'accomplissement personnel pour 2025.

Claude George

Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Correctif

Une erreur s'est glissée dans notre Hors Série : Jean-Marie Lalandre est conseiller municipal, et non adjoint au maire de Le Beulay.

AU SOMMAIRE**#04 > AVANCER**

- Une réciprocité dynamique
- Un pont vers le renouveau

#08 > DÉVELOPPER

- Le territoire est marqué
- Goûter le territoire en groupe, c'est plus sympa !

#12 > VIVRE ENSEMBLE

- Une nouvelle danse pour l'Éducation artistique et culturelle
- Une vie nouvelle pour les anciens bacs à ordures

#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Bois-de-champ, la commune forestière

#18 > LES TEMPS FORTS**#20 > PORTRAIT**

- Ephrem Olivares

Magazine trimestriel

de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges

Directeur de la publication : Claude George

Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies :
service Communication

Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges

Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46
www.dargdesign.com - Anould

Diffusion : Médiapost / **Dépot légal** - JANVIER 2025



AVEC LA BRUCHE ET L'EUROMÉTROPOLE UNE RÉCIPROCITÉ DYNAMIQUE

Depuis 2019, l'Eurométropole de Strasbourg, la communauté de communes de la Vallée de la Bruche et l'Agglomération déodatienne sont engagées dans un contrat de réciprocité visant à favoriser les échanges et les retours d'expérience entre ces trois institutions unies par la voie ferrée et le massif des Vosges.

Présentation

Eurométropole de Strasbourg

498 000 habitants

Communauté de communes de la Vallée de la Bruche

21 700 habitants

Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges :

77 000 habitants

Alliance des territoires

Sans structure institutionnelle supplémentaire, le contrat de réciprocité, dispositif qui a pour objectif de créer de nouvelles solidarités entre les territoires ruraux, doit permettre de collaborer sur les grands enjeux de développement à l'échelle des intercommunalités signataires. Cet outil, initié sur le plan national en 2014, offre la liberté de s'affranchir des contingences territoriales et des périmètres institutionnels, de privilégier le dialogue sur les bassins de vie, de valoriser des projets existants, étendre les coopérations et investir sur des innovations, de s'appuyer sur le relationnel entre élus et entre techniciens pour créer des solidarités territoriales.

L'alliance des territoires que sont l'Eurométropole de Strasbourg, la communauté de communes de la Vallée de la Bruche (Schirmeck) et la communauté d'agglomération de Saint-Dié-

des-Vosges, contractualisée le 5 octobre 2019, repose sur les Vosges comme bien commun et le train pour fil conducteur. Quatre axes de coopération ont été identifiés : vie des gens et mobilité ; tourisme et loisirs ; agriculture de montagne ; filières industrielles.

La signature du contrat

Elle est intervenue le 5 octobre 2019 à la gare de Saint-Dié-des-Vosges à l'occasion de l'arrivée du train spécial du Festival International de Géographie et de ses 500 lycéens strasbourgeois, afin de mettre le ferroviaire comme principal moyen de mobilité durable et vecteur de tourisme, de loisirs et de culture.

Pourquoi ces trois intercommunalités

Situé à proximité de la métropole strasbourgeoise, le territoire de la vallée de la Bruche entretient de fortes relations d'interdépendance avec l'Eurométropole : les jeunes fréquentent les établissements scolaires et universitaires, beaucoup d'habitants y travaillent et ceux de l'Eurométropole fréquentent la vallée pour leurs loisirs ou s'y rendent le week-end.

Strasbourg et Saint-Dié-des-Vosges sont distantes d'une centaine de kilomètres, soit 1 h 30 par la route ou par le train. La ville de Schirmeck, ville centre de la Bruche, est située à équidistance de ces deux points.

Les trois intercommunalités sont reliées par la ligne ferroviaire qui a été régénérée en 2023 et constitue un trait d'union entre Strasbourg et Saint-Dié-des-Vosges, en passant par Schirmeck. Cette liaison historique, une des rares lignes transvosgiennes, est un support fondamental pour l'aménagement afin de renforcer les synergies que ces territoires entretiennent, tant sur le plan des échanges culturels et touristiques que professionnels.

Ce que l'Agglo apporte au contrat

- Une histoire et un patrimoine architectural singulier dans un environnement naturel de qualité au cœur de la montagne vosgienne, que beaucoup de Strasbourgeois ne connaissent pas ;

- Une tradition d'innovation et un savoir-faire en matière de filières industrielles, bois et construction bois

- Un Festival International de Géographie plus ouvert à la fois sur ses voisins de la montagne et sur la métropole strasbourgeoise.

Ce que le contrat apporte à l'Agglo

- Une ouverture vers l'Est

- Une relation plus étroite avec le bassin de vie de Strasbourg-Molsheim, ses emplois, sa vie culturelle, son université et ses écoles

- Pour les services de la communauté d'agglomération, un partage d'ingénierie avec les services de l'Eurométropole

Cinq ans après

Le contrat de réciprocité transpire à travers le Festival International de Géographie, c'est la raison pour laquelle les élus des trois entités ont soufflé les 5 bougies du gâteau en plein FIG le 5 octobre dernier ! Une décision hautement symbolique voulue par Claude George, bien sûr, mais aussi Jean-Bernard Pannekoecke, son homologue de la Vallée de la Bruche, et Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole (EMS) qui a souhaité faire de cette journée le séminaire de rentrée des élus de l'EMS.

Les enjeux d'aujourd'hui

La promotion du tourisme de proximité bas carbone est l'une des thématiques prises à

bras-le-corps par les offices des trois territoires qui, outre les réflexions, mènent un gros travail partenarial au quotidien.

Des partages d'expérience sont également en cours, relatifs à la requalification des friches (site du Souche à Anould par exemple) ou sur les projets construction bois, comme la nouvelle école d'Etival-Clairefontaine.

Le bois, qui devrait être au cœur des échanges des trois intercommunalités dans un avenir très proche.

Ce bois qui nous rassemblera

Favoriser les échanges et les bonnes pratiques autour de la filière bois, voici un axe de travail en bonne place sur les bureaux des techniciens de l'Eurométropole, de la Vallée de la Bruche et de l'Agglomération déodatienne. Parce que chacun de ces territoires a finalement un rôle spécifique dans la filière : la Bruche pour la première transformation (SIAT à Urmatt), Saint-Dié-des-Vosges pour la deuxième transformation (Sertelet, Gico...) et Strasbourg pour son marché lié à la construction ! Inutile de préciser qu'il sera fait appel à l'expertise, reconnue à l'international, du Toit vosgien !

Le bois, de l'arbre au matériau de construction, c'est un autre point commun entre les trois intercommunalités signataires de ce contrat de réciprocité, et un point de départ pour définir des actions communes sur le développement de l'usage du bois local. L'élaboration d'une toile pour une meilleure connaissance de la filière est en cours.



ADEUS à la baguette

Toute la dynamique née de ce contrat de réciprocité, encore jeune, est animée et coordonnée par ADEUS, l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur, qui intervient sur l'ensemble de l'aire métropolitaine strasbourgeoise et transfrontalière. L'agence accompagne les collectivités et leurs partenaires dans l'élaboration de leurs projets de territoire dans leur dimension spatiale, sociale et humaine, en mettant à leur disposition des outils d'analyse et de perspective aidant à la construction de leurs politiques publiques. La communauté d'agglomération adhère à cette agence.

AVANCER >



UN PONT VERS LE RENOUVEAU

Friche industrielle de 22 hectares, le site de l'ancienne papeterie du Souche à Anould est en cours de transformation. Récemment, un pont reliant la rive droite à la rive gauche a été construit.

Non loin de la Route départementale 415, la friche de l'ancienne papeterie du Souche à Anould, liquidée en 2012, reprend de sérieuses couleurs. Sous l'impulsion de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, le vaste site fait l'objet d'importants travaux de requalification en vue de mettre sur pied, entre autres, une zone d'activités et un pôle de formation aux métiers de la Sûreté, de la Sécurité et du Secours unique en son genre. Largement financée par l'Établissement public foncier du Grand Est (lire par ailleurs), une première phase a permis la dépollution du lieu du site avant son réaménagement à partir de 2019. Une initiative dont ont profité quatre

entreprises qui occupent désormais la rive gauche de l'ancien site industriel.

La deuxième phase conséquente a, quant à elle, débuté en octobre dernier. Portée par la communauté d'agglomération, elle concerne cette fois la mise en place de deux ouvrages destinés à relier les deux rives de façon sécurisée. L'un est dédié aux mobilités douces (piétons, cyclistes,...) et l'autre aux véhicules. Actuellement en cours de finition, cette deuxième phase a été scindée en deux parts : l'une pour la démolition d'une ancienne passerelle, le terrassement et la fondation des ouvrages par l'entreprise Sirco pour 429 000 € HT et l'autre pour créer une voie

routière et une piste cyclable avec l'intervention de l'entreprise Colas pour 117 000 € HT.

Enfin, une troisième phase permettra la création du centre de formation dans le bâtiment Saint-Louis pour lequel l'Établissement public foncier du Grand Est et l'Agglomération se partagent la maîtrise d'ouvrage. L'aménagement intérieur sera, quant à lui, financé par l'intercommunalité qui dispose de subventions de l'État, de la Région et du Département afin d'alléger de quelque 60 % le montant final. Cette troisième étape devrait démarrer au printemps.

UNE COOPÉRATION AVEC L'EPF GRAND EST

Pour requalifier le site de l'ancienne papeterie du Souche, la communauté d'agglomération peut compter sur le soutien et l'expertise de l'Établissement public foncier du Grand Est. Ce dernier a investi près de douze millions d'euros dans le projet.

L'EPFGE, c'est quoi ?

L'Établissement public foncier du Grand Est est un opérateur d'État. Il a pour principale mission de requalifier les friches administratives, hospitalières ou industrielles. Pour ce faire, il met en place des plans pluriannuels d'investissement. C'est dans le cadre de l'un d'entre eux que la revalorisation du site d'Anould a démarré en 2016.

Sa gestion est placée sous la gouvernance d'un conseil d'administration composé d'élus de collectivités dont Jean-Marie Lalandre, 7^e vice-président de la communauté d'agglomération.

Quel est son investissement à Anould ?

Près d'une douzaine de millions d'euros a été investie par cet établissement public dans les travaux sur la friche. Il comprend l'acquisition foncière auprès du liquidateur mais aussi les travaux de dépollution et l'aménagement du clos et couvert (toiture, façade, menuiseries...).

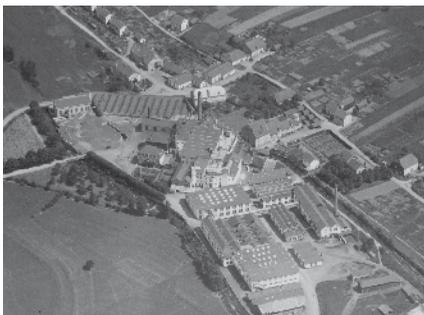
Comment fonctionne la collaboration ?

L'Agglomération, l'Établissement public foncier du Grand Est et Solorem, assistant à maîtrise d'ouvrage, communiquent chaque semaine. De façon plus officielle, des comités de pilotage rassemblent tous les partenaires.

L'opérateur d'État y partage son expertise, notamment sur l'aspect réglementaire en collaboration avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la Direction départementale des territoires (DDT).

LE CHANTIER EN IMAGES

Démarré en 2019, le projet de requalification d'une friche industrielle sur le site de l'ancienne papeterie du Souche a métamorphosé le lieu. Retour en images sur cette évolution.



Le site accueillait initialement une papeterie.



Il est devenu une friche dès 2012.



Au fil des ans, la végétation a poussé.



Des travaux conséquents !



Des travaux de désamiantage ont d'abord été menés.



Le pont reliant les deux rives a été reconstruit.

DEVELOPPER >



ÉCONOMIE

LE TERRITOIRE EST MARQUÉ

Rassemblant les forces vives économiques du territoire, la marque « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre » (SD3V) a vu le jour en décembre. Son ambition consiste à valoriser les entreprises locales tout en favorisant les mises en réseau.

Suivez l'actualité de la
marque de territoire sur
LinkedIn : Saint-Dié Vallées
des Vosges - Vivre



Scannez-moi pour
accéder au LinkedIn

À l'instar de 94 % des Vosgiens selon une étude du conseil départemental, vous avez peut-être déjà vu ou entendu le slogan « Je vois la vie en Vosges ». Déposé en 2009 par l'institution départementale, celui-ci avait pour vocation initiale de mettre en réseau les entreprises vosgiennes.

Depuis décembre dernier, l'initiative a trouvé son écho sur l'intercommunalité. Au travers de visites d'entreprises et d'une soirée de lancement au musée Pierre-Noël, la marque « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre » a officiellement pris forme. Actuellement en cours de développement, son ambition est de valoriser les entreprises, les mettre en réseau et leur permettre de se connaître ou se reconnaître. « L'idée est d'appuyer la légitimité des actions qu'on peut avoir et rappeler qu'on ne doit rougir de rien sur le territoire », affirme Anaïs Garcia, directrice du service Développement économique, porteur du projet.

Dans la continuité de ce qui est déjà fait par le service, la nouvelle marque de territoire

découle des quatre enjeux existants : rester, se développer, s'implanter et investir pour l'avenir. « On est là pour répondre aux besoins des entreprises. C'est elles qui évoquent les sujets sur lesquels elles veulent être mobilisées ou peuvent témoigner », poursuit Anaïs Garcia qui travaille à la mise en œuvre de « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre » depuis plusieurs années.

Au commencement, une cinquantaine de structures avaient donné leur confiance pour travailler leur mise en réseau en devenant ambassadrices de la marque. Répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal, ces entreprises ou organismes de formation touchent des domaines divers et variés. « On cherche à représenter l'ensemble des secteurs d'activités sur toutes les vallées », appuie Géraldine Huin-Bienaimé, chargée de développement économique.

Pour faciliter la mise en réseau, différentes actions seront menées ces prochaines années. Avec l'objectif que les échanges tenus soient fructueux.

Nicolas Hesse : « Faire en sorte que ce territoire soit fort »

Président de L'Ormont imprimeur, entreprise basée à Saint-Dié-des-Vosges depuis 1947, Nicolas Hesse est ambassadeur de la marque « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre » depuis son lancement.

Pourquoi avoir fait le choix de rejoindre la marque de territoire ?

« Faire partie des ambassadeurs est une continuité dans la démarche de réseau, très importante aujourd'hui. Il faut apprendre à se connaître car on a toujours tendance à aller chercher loin des compétences qu'on pourrait avoir localement. De plus, l'idée est de faire en sorte que ce territoire soit fort pour attirer d'autres entreprises et d'autres compétences en valorisant nos avantages. Nous, les Vosgiens, on les connaît mais il faut aussi que ceux de l'extérieur les découvrent. »

Comment comptez-vous faire évoluer votre entreprise ?

« L'arrivée du numérique a bouleversé notre secteur d'activité. Le prix des investissements augmentent en raison de la baisse du nombre d'imprimeries. À terme, avec les regroupements, on risque de n'avoir plus qu'une seule imprimerie par département. Donc l'idée est d'être celle-ci. Pour ce faire, en plus de l'activité communication, on travaille au développement du packaging et de l'emballage de produits. On a déjà recruté une commerciale en ce sens. Il va désormais falloir développer de nouveaux outils pour être plus compétitifs et réactifs. Enfin, nous allons devoir

remplacer 20 % de notre effectif avec les différents départs en retraite d'ici deux à trois ans. »

Quelle est votre vision du tissu économique local ?

« Il y a beaucoup d'initiatives, d'entreprises de petites et moyennes tailles comme la nôtre.

L'enjeu de demain va être de ramener plusieurs grosses entreprises pourvoyeuses d'emplois. La richesse du territoire, ce sont les salariés. Les femmes et les hommes qui y travaillent ont une compétence, une envie et un savoir-faire. Il est de notoriété publique de dire que dans le Grand Est, nous sommes des travailleurs. »



Comment devenir ambassadeur de la marque ?

Si vous dirigez une entreprise ou une structure d'enseignement sur le territoire de la communauté d'agglomération, il vous est tout à fait possible d'intégrer le réseau des ambassadeurs de « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre ».

Avantages

- Intégrer un réseau d'ambassadeurs qui se réunit et qui partage
- Profiter d'une belle mise en visibilité
- Bénéficier d'un kit de communication pour promouvoir le territoire
- Disposer d'un engagement gratuit

Vos engagements

- Partager vos coordonnées pour figurer dans l'annuaire de référence réservé aux professionnels
- Accepter la diffusion de votre portrait d'entrepreneur
- Visiter des entreprises du réseau et faire visiter votre structure aux autres membres
- Respecter la charte d'usage de la marque

Contact

Vous êtes intéressés ? Contactez-nous par mail à économie@ca-saintdie.fr ou par téléphone au 03 29 52 65 55



OFFICE DE TOURISME GOÛTER LE TERRITOIRE EN GROUPE, C'EST PLUS SYMPA !

Associations, comités d'entreprise, cousinades, écoles, centres de loisirs, autocaristes... bref, vous qui ne vous déplacez jamais à moins de dix personnes, saviez-vous que l'office de tourisme peut vous livrer, clé en main et sans surcoût, un séjour thématique ou à la carte ?

Près de

1 000

personnes ont découvert l'offre de groupe en 2024

Un message envoyé sur une adresse mail et c'est la fin de votre casse-tête ! Programme de la journée ou du séjour, choix d'une bonne table, réservation de l'hébergement, affrètement d'un bus... l'organisation d'une opération « découverte du territoire » pour votre groupe (minimum dix personnes) n'aura jamais été aussi facile ! À condition d'écrire à la bonne adresse mail, en l'occurrence celle du service Réceptif de l'office de tourisme intercommunal. Car ce sont ses petites mains qui, dans l'ombre, vont œuvrer à votre place pour vous proposer la formule qui conviendra le mieux à vos attentes et votre budget, en piochant dans les trésors dont regorge le territoire.

Et il y a le choix. Vous qui connaissez bien votre bassin de vie, ne serez pas étonné si l'on vous propose l'ensemble cathédral et l'église Saint-Martin de Saint-Dié-des-Vosges, les abbayes d'Étival-Clairefontaine, Moyenmoutier et Senones, les fontaines de Raon-l'Étape ou encore les nécropoles de la Fontenelle et des Tiges, par exemple.

En revanche, vous serez peut-être davantage surpris de rencontrer nos pros de la montagne, ces accompagnateurs diplômés qui pourront vous proposer des randonnées nocturnes, en itinérance sur plusieurs jours, en mode trail, raquettes ou VTT électrique. Ceux qui pourront également vous initier au tir à l'arc ou au lancer

de hache, à la course d'orientation ou à la construction d'un igloo. Les plus sportifs se perfectionneront en enduro ou au pumptrack, tandis que les gourmets s'initieront à la cuisine sauvage...

La gourmandise, justement ! Elle vous mènera forcément à la Confiserie des Hautes-Vosges mais aussi au pied du chaudron des Confitures du Climont, de la brasserie L'Opercule ou près des fourneaux de Candice Bakes. Pour la balade digestive, entre une virée aux Jardins de Callunes et la découverte de la forêt de Tiragoutte, vous pourrez apprendre à lâcher prise

en vous connectant à la nature ou juste en l'observant...

Vous comprenez mieux pourquoi la destination a été baptisée « Vosges Portes d'Alsace, une montagne de trésors »... Car ils ne manquent pas, les trésors. Pas même pour les pitchouns auxquels l'office de tourisme intercommunal propose de s'éclater du côté des lacs, se dépenser sur les voies vertes et partir à l'aventure !

Si vous souhaitez faire durer le plaisir, les équipes pourront se charger des hébergements et de la restauration. Et même de réserver

un car pour faciliter vos déplacements. Bref, un interlocuteur unique pour votre demande de A à Z. Y compris pour le paiement puisque l'office de tourisme se chargera d'encaisser la somme globale et redistribuera aux différents partenaires qui auront été sollicités pour vous régaler. Et tout cela sans aucun surcoût !

Courriel : receptif@vosges-portes-alsace.fr

LES AUTRES ACTUS DE L'OFFICE DE TOURISME

C'est nouveau !

À partir du printemps, l'offre des visites guidées assurées par l'office de tourisme intercommunal s'enrichit de la découverte du camp celtique de la Bure, à Saint-Dié-des-Vosges. Toutes les précisions sur l'histoire de ce site gallo-romain classé aux monuments historiques depuis 1982 vous donneront inmanquablement l'envie de pousser la porte du musée Pierre-Noël où sont exposés les vestiges !

Pass'Vosges

Le Pass'Vosges, valable deux ans chez 112 partenaires, destiné aux familles jusqu'à quatre enfants, permet aux touristes et aux habitants de profiter de tarifs attractifs sur les entrées de musées, d'activités de loisirs, d'avantages chez les restaurateurs... Mis en place depuis le début de l'année par les différents offices de tourisme vosgiens et la structure départementales Vosges Tourisme, il est disponible gratuitement dans les bureaux de l'office de tourisme intercommunal.

Le pass est ouvert à tous les professionnels tout au long de l'année. En faire la demande par mail à partenaires@vosges-portes-alsace.fr

Billetterie en ligne

Les associations et toutes les structures du territoire qui organisent un événement sur réservation peuvent solliciter l'office de tourisme pour la gestion de la billetterie. Il suffit juste de le faire savoir à : billetterie@vosges-portes-alsace.fr

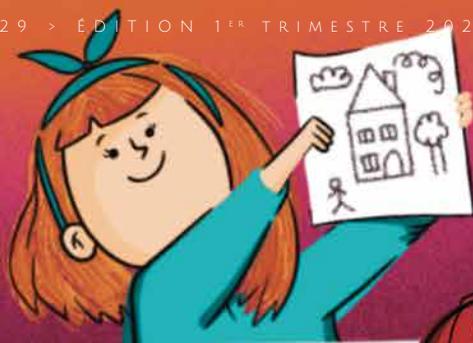


C'est l'hiver !

Jusqu'à la fin du mois de mars, vous pouvez réserver vos sorties nature hiver (balades, raquettes...) en ligne sur www.vosges-portes-alsace.fr

Plus d'infos au 03 29 42 22 22

VIVRE ENSEMBLE >



UNE NOUVELLE DANSE POUR LE CTEAC

Fort de ses trois premières années d'existence, le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle est reparti sur de nouvelles bases, notamment pour la résidence éveil et la résidence de territoire. Le but étant toujours de favoriser l'accès à la culture pour la jeunesse.

Mis en place sur le territoire depuis cinq ans, le Contrat territorial d'Éducation artistique et culturelle (CTEAC) favorise l'accès à la culture pour les jeunes de 0 à 25 ans. « On applique et on adapte sur le territoire intercommunal les volontés nationales », explique Delphine Courant, coordinatrice du contrat pour la communauté d'agglomération.

Que ce soit à travers la fréquentation d'artistes, la pratique ou encore la connaissance des différents domaines culturels, le dispositif porté par l'intercommunalité et soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Grand Est, le Département des Vosges et l'Académie Nancy-Metz, diversifie ses approches. Mais pour parvenir à ses fins, il doit également penser à se renouveler dans le fond.

Une exposition interactive jusqu'au 22 février

Pour cette nouvelle année, le meilleur exemple en la matière concerne la résidence éveil. Après trois années à sillonner le territoire, la compagnie En attendant... laisse place à la compagnie Zapoï, spécialisée dans les arts de la marionnette. Pendant deux années, cette dernière, originaire de Valenciennes (Nord), travaille sur un projet autour de la danse

inspirée du hip-hop, de la musique et des arts graphiques. « On est sur la dimension artistique plus que physique. L'enfant va expérimenter son corps de manière différente et l'accompagnant, qui peut être dans un rapport de gêne par manque de confiance, aussi », détaille Delphine Courant.

Comme les années précédentes, la thématique se déclinera auprès du grand public à travers une exposition et un spectacle. Au musée Pierre-Noël jusqu'au 22 février, l'exposition Zébrure permet aux enfants de dix-huit mois à six ans de danser, jouer, toucher et dessiner autour de l'univers du spectacle Zèbre (dès 2 ans) présenté début avril à La Nef avec son adaptation Zébro (dès 6 mois).

« La culture par le prisme du journalisme »

L'autre grande nouveauté se situera dans le Val de Neuné où une nouvelle résidence de territoire sera menée. Pendant six semaines entre février et juin 2025, l'artiste Nicolas Turon se baladera sur le territoire habillé d'une casquette et d'un coupe-vent rouge pour construire un journal avec les habitants. « C'est la culture par le prisme du journalisme », apprécie la responsable intercommunale. De nouveauté, il en sera aussi question avec les interventions d'artistes puisque 37 projets sont prévus dans les structures scolaires et hors-temps scolaire tout au long de l'année.

Les itinéraires « Les petits mondes de l'art » qui visent à faire découvrir le Pôle Culture aux plus jeunes proposent six types de journées différentes avec, là aussi, de nouvelles thématiques. Enfin, la musicienne Elise Eschbach continue son périple dans des écoles et autres structures accueillant des enfants et des jeunes autour de l'éveil et de l'éducation musicale. En somme, tous les moyens sont bons pour diffuser la culture.



Le post-bac et le médico-social à l'étude

Initialement réservé aux 0-25 ans, le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle ne bénéficie encore pas d'une exposition suffisante auprès des jeunes ayant franchi l'âge de la majorité. Pour parvenir à atteindre l'objectif initial, différentes rencontres sont actuellement menées avec les structures universitaires et celles accompagnant les jeunes adultes. « On va identifier ceux qui peuvent avoir des difficultés d'accès à la culture et voir comment on peut améliorer le lien avec ce type de public », détaille Delphine Courant, coordinatrice du CTEAC.

Dans la même lignée, un travail plus appuyé sera mené en lien avec les structures médico-sociales dans le cadre du contrat local de santé. « La culture est un facteur de bien-être. Améliorer l'accès à l'art auprès des personnes présentant différents types de handicaps ou de troubles mais aussi plus généralement auprès de la population, peut être déterminant », confie Delphine Courant. Là aussi, des actions devraient voir le jour dans les prochaines années.



VIVRE ENSEMBLE >



ORDURES MÉNAGÈRES UNE VIE NOUVELLE POUR LES ANCIENS BACS

Inutilisables en raison d'un état de délabrement avancé ou d'un volume inadapté, 250 anciens bacs d'ordures ménagères ont fait l'objet d'une revalorisation à l'automne dernier. Cette mission a été confiée à l'association Aithex, spécialisée dans la réinsertion professionnelle.

Avec la mise en place de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative au 1^{er} janvier 2024, la grande majorité des bacs servant à mettre les déchets non-recyclables ont simplement dû être dotés d'une puce pour devenir conformes. D'autres n'ont pu être ainsi équipés, pour des raisons diverses mêlant un volume inadapté, un état de dégradation avancé ou encore une absence du système de cadenas quand il s'agit de bacs en point de regroupement.

S'est donc posée la question de leur devenir. Dans le lot, certains ont été conservés sur différents sites de stockage appartenant à la communauté d'agglomération afin d'être réutilisés lors d'événements. Grâce à un coup de peinture jaune sur le couvercle, une partie d'entre eux a également pu être transformée en bacs recyclables.

Pour autant, un fragment de ces bacs, soit 250 unités, n'a pas bénéficié de cette nouvelle vie. Pour leur en donner une, la communauté d'agglomération a sollicité l'association Aithex dirigée par Sylvaine Jung. Créée en 1997, la structure favorisant la réinsertion de

personnes en recherche d'emploi a mobilisé ses équipes les 18 et 25 octobre derniers pour venir chercher, sans frais en contrepartie, les fameux bacs et les ramener sur sa base à Saint-Amé.

Sur place, la quarantaine d'employés habituée à recycler le carton ou le plastique s'est affairée à réparer, si possible, les réceptacles pour ensuite les redonner à des clients de l'association. Dans le cas où cela serait impossible, un broyage précédait une future réutilisation de la matière. « *Avant de mettre en place cette coopération, on découpait les bacs avant de les envoyer à l'incinération* », précise Kévin Viry, directeur du service Déchets.

Favorisant donc la réinsertion professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi et permettant de redonner une seconde vie à des bacs dont personne ne savait quoi faire, l'opération est assurément gagnante !

OPAH-RU

MIEUX HABITER À RAON-L'ETAPE, FRAIZE ET PLAINFAING

L'Agglomération et les communes de Raon-l'Étape, Fraize et Plainfaing proposent aux propriétaires privés un accompagnement technique et financier pour la rénovation du bâti ancien situé dans ces cœurs de ville afin de lutter contre la vacance.

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Renouveau urbain (OPAH-RU) vient de commencer dans les trois communes de l'agglomération inscrites dans le dispositif national Petites Villes de Demain : Raon-l'Étape, Fraize et Plainfaing. L'OPAH-RU assure un accompagnement des propriétaires de logements situés dans le cœur de ces trois communes (voir périmètres) et va permettre de traiter, sur cinq ans, le volet « Habitat » de leur stratégie de redynamisation. L'accompagnement facilite la réalisation de projets de rénovation, énergétique notamment mais pas uniquement, en mettant en place des leviers techniques et financiers.

Les travaux financés par l'Agence nationale de l'habitat (performance énergétique, adaptation...) visent les propriétaires occupants ayant peu de moyens et les propriétaires bailleurs qui ont conventionné avec l'Anah. D'autres aides peuvent être apportées sans condition de ressources si les projets répondent à un besoin identifié pour l'attractivité des logements : création d'un

espace extérieur (balcon, terrasse...), ravalement de façade, rénovation d'un logement non occupé depuis plus de deux ans, aide aux primo-accédants... La communauté d'agglomération vient en appui des propriétaires sur la définition de leur projet : plus il est qualitatif, mieux il peut être aidé... On les conseillera également sur les devis (les travaux déjà engagés ne seront pas pris en compte) et mobilisera les aides disponibles afin d'élaborer avec eux le meilleur plan de financement possible.

Abondée par les différents partenaires, l'enveloppe de 3 millions d'euros sur cinq ans devrait permettre de mener à bien 179 projets sur les trois communes. Les études de revitalisation menées sur les Petites Villes de Demain que sont Raon-l'Étape et le binôme Fraize-Plainfaing depuis 2019 ont en effet montré l'importance d'agir sur l'habitat des cœurs de bourgs, touchés par un taux élevé de logements vacants (en 2020, 13 % à Fraize, 16 % à Raon-l'Étape et Plainfaing).

Les partenaires

La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Les communes de Raon-l'Étape, Fraize et Plainfaing

L'Agence nationale de l'habitat

Le Département des Vosges

La Région Grand Est

L'exemple de Saint-Dié-des-Vosges

L'OPAH-RU menée dans la ville-centre a permis la rénovation de plus de 130 logements, mis ou remis sur le marché locatif, contribuant à redonner son attractivité à l'hypercentre.

Ça vous intéresse ?

Contactez le service Développement du territoire et Habitat au 03 29 52 65 56



Raon-l'Étape



Fraize

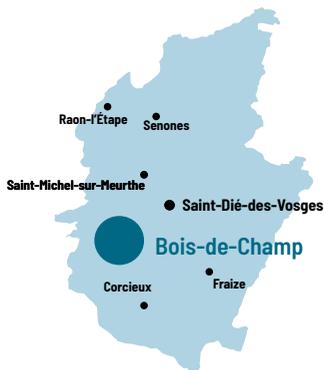


Plainfaing

UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >

BOIS-DE-CHAMP, LA COMMUNE FORESTIÈRE

Occupant 94 % du territoire communal, la forêt offre à Bois-de-Champ un calme apprécié par les habitants. Pour conserver son atout principal, le village jouxtant le col du Haut-Jacques peut compter sur l'infatigable ténacité de son maire, depuis 1991, Jacques Caverzasi.



Carte d'identité

Nombre d'habitants : 109

Gentilé : Champboisiennes et Champboisiens

Altitude moyenne : 450 m

Superficie : 17,69 km²

Superficie forestière : 1 663 hectares

Code postal : 88 600

Communes proches

Biffontaine : 6 km

Bruyères : 10 km

La Bourgonce : 12 km

Corcieux : 14 km

Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte les mardis et vendredis de 8 h à 12 h. Une ouverture à la demande est possible

La forêt au centre des débats

Nommée ainsi depuis l'époque des Carolingiens, Bois-de-Champ est avant tout une commune où la forêt domine. Mais si 94 % du vaste territoire est forestier, le village ne détient qu'une trentaine d'hectares forestiers en raison d'une vente post-guerre des bois qui a profité à treize communes différentes.

Pendant la guerre, Bois-de-Champ était au centre des combats en raison de sa localisation géographique qui la plaçait entre le camp allemand et le camp américain.

Pour être libérée, elle a pu compter sur les troupes hawaïennes. À ce titre, chaque année, le village reçoit la visite d'une délégation d'Hawaï comme l'atteste, dans les locaux de la mairie, une plaque offerte pour le 75^e anniversaire de la Libération.



Depuis, la commune, qui vivait autour de fermes et de scieries hydrauliques jadis, a retrouvé son calme naturel. Certains de ses espaces ont d'ailleurs été classés en site Natura 2000 ou en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).



Une histoire qui coule de source

Bordée par la Mortagne et le ruisseau des Rouges-Eaux, Bois-de-Champ est un village qui a pu dénombrier jusqu'à treize scieries hydrauliques.

Pourtant, avant de passer l'an 2000, la commune n'était pas dotée d'un réseau d'eau potable collectif. Par conséquent, chaque habitant devait avoir sa propre source pour profiter d'une eau évidemment non minéralisée.

Cette anomalie, qu'elle partageait avec Les-Rouges-Eaux et Renauvoid dans les Vosges, lui avait valu un bon coup de projecteur médiatique avec le passage de plusieurs caméras de télévision notamment.

Dans ces circonstances, la Préfecture des Vosges avait décidé de mettre un terme aux possibilités de construction après avoir effectué de nombreuses analyses. Depuis une vingtaine d'années, le problème a été réglé grâce à l'intervention du député de l'époque qui avait dédié une bonne partie de ses fonds parlementaires à la construction d'un réseau d'eau courante. Mais aussi et surtout, grâce à une féroce volonté municipale de remettre le village aux normes.



Jacques Caverzasi, maire de proximité

Ayant intégré le conseil municipal de Bois-de-Champ en 1989 et élu maire à chaque élection depuis 1991, Jacques Caverzasi est un premier édile expérimenté. « *J'étais le plus jeune maire de l'ex-canton de Brouvelieures et je suis désormais le plus âgé* », affirme avec joie celui qui est né à Saint-Dié en 1951.

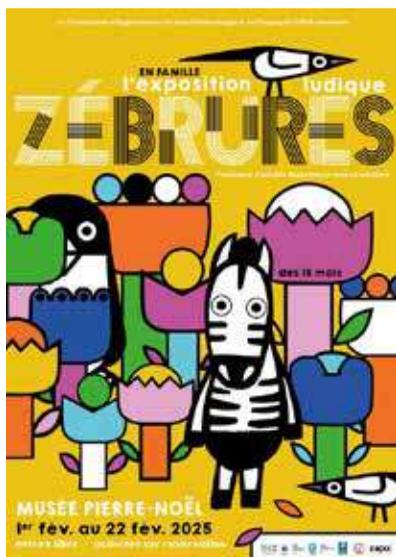
Pourtant, initialement, les anciens du village avaient d'abord contacté son épouse Sylvie Caverzasi pour intégrer le conseil municipal. Mais se sentant prêt à prendre le poste, Jacques Caverzasi avait pris les devants.

Son fil rouge ? « La gestion des finances », affirme-t-il. Un fil rouge auquel s'ajoute la volonté d'être proche des habitants. « *Je n'ai jamais fait de vœux à la mairie car je préfère les faire en porte-à-porte en distribuant des bons d'achats accompagnés de chocolats ou d'une boisson. Ça me permet de connaître les soucis et les difficultés* », détaille le premier édile.

Une proximité reconfortante qui sied bien à l'ancien sapeur-pompier de Paris, également ex-membre de différentes brigades anti-criminalité.



LES TEMPS FORTS >



Musée Pierre-Noël : derniers jours pour « zébrer » avec Zapoï !

L'exposition « zébrures » de la Compagnie Zapoï est proposée par le musée Pierre-Noël dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle. Ludique, cette invitation à la promenade est particulièrement adaptée aux enfants de 18 mois à 6 ans. Une immersion à l'intérieur de l'univers artistique de l'illustratrice Magali Dulain qui a conçu les graphismes de deux spectacles qui accompagnent cette exposition, ZébrO et Zèbres (mercredi 2 avril). Du croquis au dessin, suivez les étapes de recherche qui s'inspirent des passages piétons, du Pop'Art, des marinières et du galop des zèbres. Après ce plaisir des yeux, les enfants auront le loisir de toucher, ressentir, lire et jouer dans un espace ludique et créatif ainsi que la possibilité de concevoir une fresque participative géante !

Jusqu'au 22 février

Autres actualités du musée : un bal étudiant animé, proposé par un groupe de la licence professionnelle Tourisme de l'IUT, dans le cadre de son projet tuteuré, le 27 février et, du 15 mars au 12 octobre, une exposition de costumes et coiffes traditionnels des régions de France présentée par l'association Les Myrtilles au sein de la section permanente « anciens métiers » du musée !

Du côté de l'Espace des Arts plastiques CEPAGRAP

Du 1^{er} mars au 5 avril, Catherine Ganglof et Michel Dejean investiront la galerie pour une exposition peinture et sculpture

Du 26 avril au 7 juin, exposition de gravures des Editions Buccioli

Et n'oubliez pas les prochains rendez-vous de l'Artothèque : les 22 mars et 14 juin de 17 h à 19 h !

Du théâtre à Raon-l'Étape

La Halle aux Blés s'apprête à accueillir Paul Belmondo, Willy Liechty ou encore Valérie Mairesse dans « Complètement space », une comédie narrant les aventures de Jacqueline et Michel, grands gagnants d'un séjour dans l'espace, à vocation scientifique. Et des scientifiques, nos braves vainqueurs ne le sont assurément pas...

« **Complètement space** » - samedi 15 mars, Halle aux Blés à Raon-l'Étape.

Infos au 03 29 51 04 02



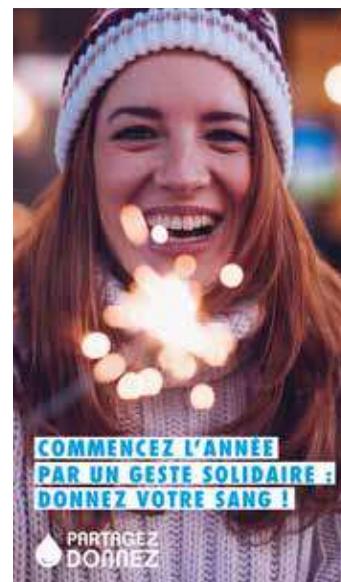
Collectes de sang

L'Établissement français du sang et l'Amicale pour le don de sang bénévoles de Saint-Dié-des-Vosges et environs vous invitent à tendre le bras :

Mardi 4 mars de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30, salle Carbonnar, 24, place de l'Europe à Saint-Dié-des-Vosges

Mardi 1^{er} avril de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30, espace François-Mitterrand, rue du 11-Novembre 1918 à Saint-Dié-des-Vosges

Mardi 22 avril de 16 h à 19 h 30, salle des fêtes, 1, place Georges-Phéliepeaux à Saint-Michel-sur-Meurthe



Le Spectacle vivant donne de la voix !

- Le public la connaît pour sa voix et l'aime pour son franc-parler, sa sensibilité. Vous allez découvrir Marianne James prof de chant et irrésistiblement drôle !

« Tout est dans la voix » - vendredi 28 février à 20 h, espace Georges-Sadoul

- Humour et magie avec Donovan Haessy, révélation d'Avignon 2022, qui vous fera passer par toutes les émotions à l'occasion d'un show mêlant magie, évidemment, mais aussi concert, stand-up...

« Magie entre potes » - vendredi 14 mars à 20 h, espace Georges-Sadoul



- L'Étendue - Renaud Herbin sortira de résidence avec L'Atlas des franchissements et Quelque chose s'attendrit, en coproduction avec le pôle Spectacle vivant de l'Agglomération, pour présenter une exploration du territoire à partir d'entretiens et de promenades, sous forme de jeux d'optique d'animation, de poésie et de sons.

« L'Atlas des franchissements + Quelque chose s'attendrit » - jeudi 27 mars à 19 h 30, Hélicoop, 88210 Le Saulcy

Double Escales !

La Quinzaine de la BD

Quoi : La Quinzaine de la BD c'est l'envie de mettre en avant l'univers de la BD, un média qui passionne les lecteurs des librairies et des bibliothèques ! Le programme (bientôt disponible sur ca-saintdie.fr) comprend des animations avec des ateliers d'illustration et de dessin, une rencontre-auteur avec dédicaces, une exposition du 10 au 30 mars, et bien d'autres surprises à découvrir !

Quand : **du 17 au 30 mars**

Lieu : La Boussole / Le Neuf - Saint-Dié-des-Vosges

Escales au Japon

Quoi : Escales au Japon, c'est une semaine dans le réseau Escales dédiée au Japon.

Quand : **du 22 au 26 avril**

Lieu : Dans tout le réseau Escales

449 secondes à Corcieux

Ce spectacle est une forme chorégraphique illustrant les grands thèmes spatiaux : la gravitation, le mouvement de corps célestes, la lumière... par les corps de trois acrobates qui gravitent les uns autour des autres. Une transformation de nos rêveries de jeunesse en des connaissances nouvelles, une transposition physique de tout ce temps passé dehors à regarder les étoiles, aspiré et fasciné par leur brillance...

« 449 secondes » - vendredi 25 avril à 20 h, dôme géodésique, parking du collège Victor-Hugo à Corcieux. Infos au 03 29 42 22 22

Oh c'est chouette !

Ça vous dit, une balade à la découverte des espèces de rapaces nocturnes et de leur étonnant mode de vie ? C'est en tout cas le prochain rendez-vous « Plaine Nature » proposé par la communauté d'agglomération et l'association ETC...Terra !

« Nuit de la chouette » - vendredi 14 mars à 20 h, Bionville (lieu précis communiqué à l'inscription au 07 81 52 29 81 ou contact@etcterra.fr



Concours musical : clap 30° !

Avec plus de 200 participants en moyenne, le concours musical orchestré par le conservatoire Olivier-Douchain est LE rendez-vous que les mélomanes ne doivent surtout pas manquer ! Cuivres, clarinette, synthé, chant, flûte traversière, cordes, piano... toutes les disciplines devraient être représentées sur le plateau de La NEF. Les sessions, ouvertes au public, s'achèveront par la remise des récompenses.

Concours musical - du 26 au 30 mars, La NEF



EPHREM OLIVARES

Comment trouver sa place entre un père peintre renommé et des aïeux maternels qui ont marqué l'Histoire ? Comment trouver sa culture quand on est autant français qu'espagnol ? En revendiquant ce double héritage, comme le fait Ephrem Olivares dans le cadre du Grimaubois, à Hurbache.

C'est son havre. Une ancienne ferme puis maison forestière devenue maison familiale, à la sortie d'Hurbache. Le domaine du Grimaubois, propriété de la famille Gérardin depuis plusieurs générations, fait partie de l'Histoire. Et l'Histoire a balisé l'air de rien le chemin de vie d'Ephrem Olivares, fils de Fausto et Françoise Olivares.

Fausto Olivares, artiste peintre andalou, diplômé des Beaux-Arts de Madrid, directeur de l'école Arts et Métiers de Jaén, et Françoise, descendante d'un sous-préfet de Napoléon III et fille de François Gérardin, humaniste bibliophile, qui, en 1924, a acquis *la Cosmographiae Introductio* pour en faire don à la ville de Saint-Dié. Ephrem, comme ses frères Fausto et Jaime, grandira dans une double culture artistique et humaniste. La seconde restera cependant en toile de fond durant des décennies. « *Je connaissais l'histoire de ma famille maternelle mais c'est vraiment l'héritage culturel espagnol qui dominait.* »

Né à Jaén (Andalousie) en 1971, Ephrem s'installe à Hurbache en 1985, lorsque son père y est en résidence pour préparer l'exposition qu'il pré-



sentera à Saint-Dié un an plus tard. Au fil du temps, sa vie professionnelle glisse vers ce qu'il aime le plus : la transmission. Gérant d'hôtel à Paris puis commercial chez Macsoft à Saint-Michel-sur-Meurthe (aujourd'hui Numalliance), il devient enseignant en 2009 et, pendant douze ans, prend surtout plaisir à monter des actions pluridisciplinaires comme Erasmus + et les sorties pédagogiques. La transmission, c'est aussi la vocation de la Société des Amis de Fausto Olivares (SAFO) créée en 1995 après le décès de l'artiste, pour promouvoir son œuvre et contribuer à la diffusion de la culture en milieu rural via, notamment, l'atelier-musée installé dans le domaine. Dès son élection à la présidence de l'association en 2019, Ephrem a des objectifs de « *dynamisation* », d'« *optimisation* » et de « *consolidation* ». Pour autant, conscient de la puissance de son Histoire, il devient de plus en plus sensible à l'héritage humaniste de la famille Gérardin au point de cesser son activité professionnelle pour créer et animer l'espace d'interprétation Le Grimaubois. Parce qu'il veut nourrir ses deux filles Esther et Alba de ce « *patriotisme culturel* » qui lui est si cher.

Le Grimaubois

« *Je souhaite rendre vivants les héritages culturels et humanistes, les faire mijoter dans une même configuration. Fédérer une famille, deux héritages, deux styles de vie.* » Ainsi est né en novembre l'espace d'interprétation Le Grimaubois. « *À 54 ans, il était temps que j'aie ma propre création !* » Pour autant, les artistes de la famille ne sont pas loin du projet : Fausto l'homme de théâtre, Jaime l'artiste peintre, et même Clara, la nièce compositrice, s'y investissent aux côtés de Françoise et de sa sœur Corinne ! « *Mon rôle est de mettre tout cela en musique, de faire que nos cultures s'imbriquent pour mieux les transmettre.* »

Le Grimaubois, ce sont cinq hectares dédiés à la préservation et au partage de l'héritage pour les individuels, les groupes, les scolaires, les artistes qui s'y établissent en résidence. À travers la peinture, la musique et le théâtre, ce sont des expositions, des ateliers, des spectacles, de la relaxation, de la découverte de la nature... Un site ouvert sur le monde mais, surtout, accessible à tous.